

## Faim, aide alimentaire et pauvreté dans les pays riches (avec illustrations tirées des cas de la France et des États-Unis)

### La faim en France : une augmentation constante

Il y a un peu plus de 10 ans, lafaimexpliquee.org avertissait, à la surprise d'une partie de son lectorat, que « Deux 'revenants' menacent la France : la pauvreté et la faim » [\[lire\]](#).

Malheureusement, après une décennie de creusement des inégalités [\[lire\]](#), une pandémie [\[lire\]](#) et maintenant le retour de l'inflation qui touche particulièrement les produits alimentaires, on ne peut que constater combien cet avertissement était justifié.

Il n'y a pas de mesure de la prévalence de la faim en France - ce type de mesure est réservée à ce que l'on qualifie généralement de pays « en développement » ou « en transition » -, mais il est possible de se faire une idée de la progression du phénomène de la faim en s'appuyant sur un indicateur de substitution : l'importance de l'aide alimentaire distribuée.

Les chiffres disponibles sur l'aide alimentaire en France sont sans appel :

- les **Restos du cœur**, créés en 1984 par Coluche, distribuaient annuellement 115 millions de repas à 0,9 million de personnes en 2012. Pour l'année 2021/2022, ils ont fourni 142 millions de repas à 1,1 million de personnes [\[lire\]](#). En ce début de 2023, les Restos observent une hausse de 22 % du nombre de personnes fréquentant leurs centres.



- Les **Banques alimentaires** ont accompagné 2,4 millions de personnes en 2022 [\[lire\]](#) à comparer à 0,8 million en 2011 et 1,9 million en 2014 [\[lire\]](#).
- Selon l'**Inspection générale des affaires sociales (IGAS)**, **entre 5 et 7 millions de personnes ont eu recours en 2019 à l'aide alimentaire**, soit 1 Français sur 10,

tandis que l'aide distribuée **doublait** entre 2008 et 2018, bien avant l'apparition de la COVID-19 [lire]. On estime qu'au cours des années 1990, environ 5 % des Français vivaient en situation précaire et à peu près 2 millions de personnes avaient recours à l'aide alimentaire, un chiffre en constante augmentation pendant la décennie [lire].

- Une étude de la DREES montre que, pendant la pandémie, la fréquentation des centres de distribution s'est accrue, surtout dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté, avec des disparités notables selon les régions [lire].

Il est assez difficile de se faire une idée globale fiable de l'ampleur du phénomène de l'aide alimentaire en France étant donné le grand nombre et la diversité des associations qui la fournissent [lire]. Ainsi, l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE) ne publie que des chiffres pour les principales associations. Ces données ne sont d'ailleurs pas comparables entre elles et ne peuvent être agrégées puisque chaque organisation utilise des normes et des classifications différentes [lire]. Certaines estimations avancent que le total de l'aide alimentaire en France aurait mobilisé l'équivalent de 1,5 milliard d'euros en 2017, répartis presque également entre le financement public, le financement privé et le temps consacré par les bénévoles [lire].

En dépit de ces limitations sur les données, une chose est claire, c'est que l'aide alimentaire a augmenté depuis les années 1990, avec une accélération au cours des 3 ou 4 dernières années.

Ce n'est pas étonnant puisque selon les données de l'Observatoire des inégalités, il y avait, en 2020, environ 4,8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France (soit 8 % de la population et 500 000 personnes de plus qu'en 2000), dont 2 millions vivant en grande pauvreté [lire].

### **La diversification des personnes ayant recours à l'aide alimentaire**

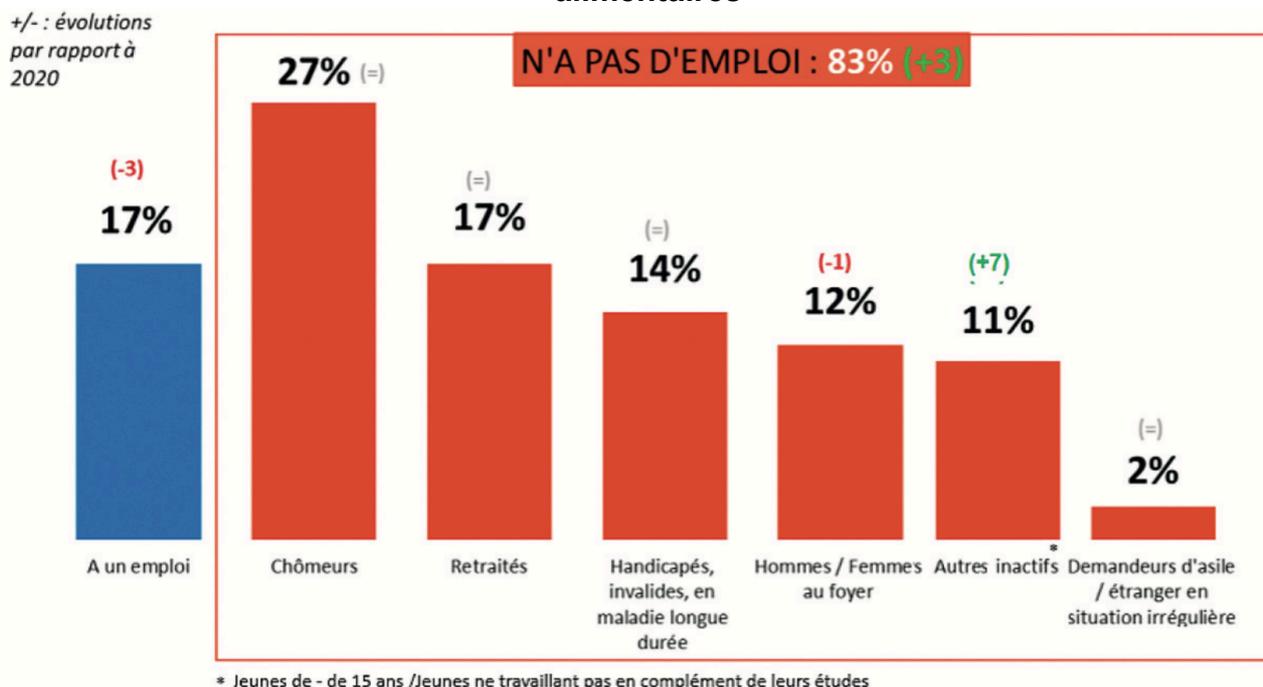
Le rapport des Banques alimentaires [lire] contient également des informations relatives au profil des personnes à qui elles fournissent de l'aide alimentaire :

- 94 % vivent sous le seuil de pauvreté (le revenu moyen des familles est de 850 euros/mois).
- 67 % considèrent l'aide alimentaire comme indispensable pour eux.
- Pour 83 %, elle contribue à leur équilibre alimentaire.
- 41 % vivent seuls, et 31 % sont des familles monoparentales.
- l'âge moyen est de 49 ans.
- 71 % ont un problème de santé (par ordre de fréquence : vue, dents, surpoids, diabète, maladies cardio-vasculaires et allergie).

Ce dernier point est important à noter, car il a un effet sur l'espérance de vie des personnes pauvres. Non seulement elles dépendent de l'aide alimentaire pour manger, mais aussi, elles mangent mal. Les produits les plus abordables dans les supermarchés sont en général de mauvaise qualité (contenant beaucoup de gras, de sel et de sucre) et les fruits et légumes sont hors de portée. Malgré les efforts faits par les associations, la nourriture qu'elles arrivent à fournir n'est pas toujours suffisamment variée et équilibrée, et les personnes aidées ne trouvent souvent pas le type de nourriture qu'elles aimeraient consommer. Cette situation est une forme de violence à leur égard qui peut avoir des effets psychologiques graves. Cette violence, en plus des coûts cachés de l'aide alimentaire (par exemple le temps passé dans les queues) a également pour conséquence qu'une partie des personnes en situation de faim (notamment les personnes âgées) ne viennent pas s'approvisionner auprès des associations [écouter].

La Fig.1 montre que les profils des personnes concernées sont très divers et qu'il y a parmi eux 17 % de travailleurs pauvres ayant un emploi (les deux tiers travaillant à temps partiel), alors que 27 % sont au chômage.

**Fig. 1 : Diversité des profils des personnes ayant recours à l'aide des Banques alimentaires**



Source: [Fédération française des banques alimentaires](#)

On observe qu'avec le temps, la population ayant recours à l'aide alimentaire a vieilli et ne se limite plus aux SDF qui en constituaient la majorité dans le passé. Cependant, environ 23 % des personnes n'ont pas d'adresse personnelle, ce qui est un signe de grande vulnérabilité. La période de la pandémie a vu une forte augmentation des jeunes, notamment des étudiants<sup>1</sup>, des femmes avec enfant(s) et des personnes âgées [[écouter](#)].

L'aide alimentaire est devenue un phénomène structurel qui s'est installé dans le paysage français. Il risque encore de s'amplifier avec l'inflation.

Cet état de fait n'est cependant pas spécifique à la France et il s'observe également dans d'autres pays riches. Aux États-Unis, par exemple, l'aide alimentaire a pris une importance colossale (voir Encadré).

L'importance croissante de l'aide alimentaire suscite des interrogations. Certains y voient une manière de contribuer à la rentabilité et à la légitimité du système agro-industriel en place depuis quelques décennies, sans avoir à augmenter les prix alimentaires. La politique suivie depuis longtemps cherche à maintenir bas les salaires et à préserver la compétitivité et les profits des entreprises dans l'industrie et les services [[lire p.4 et suivantes](#)].

En France, par exemple, on peut considérer que les 400 millions d'euros de défiscalisation accordés au secteur privé sur le « surplus » de nourriture donné aux associations,

<sup>1</sup> En France, les jeunes de 18 à 25 ans n'ont pas accès au minimum social.

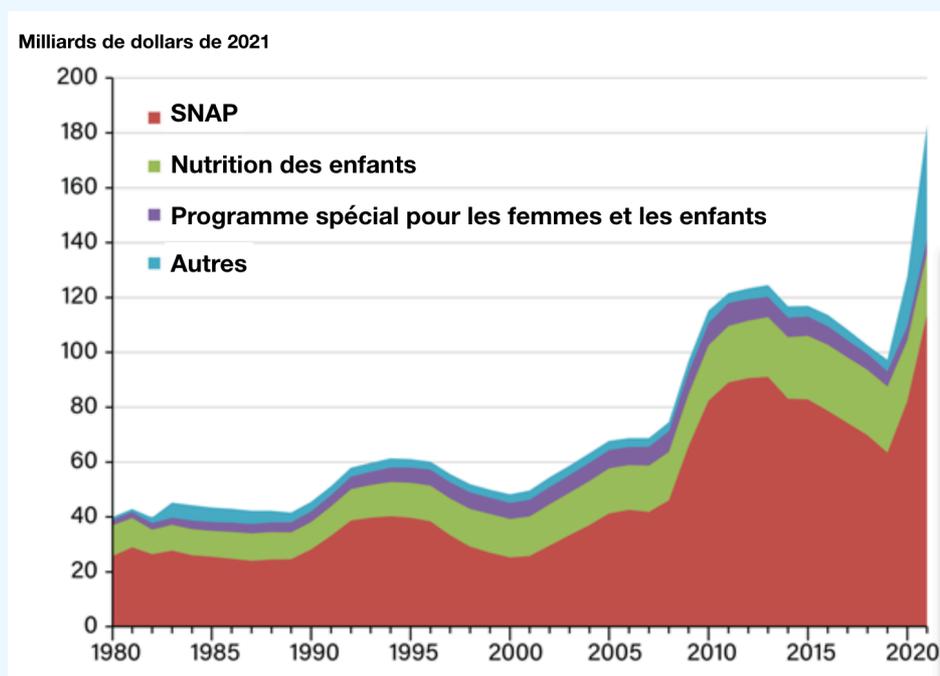
viennent s'ajouter chaque année aux profits de la grande distribution. Ils jouent le rôle d'une sorte d'assurance contre les pertes, tout en donnant bonne conscience aux opérateurs économiques, les pauvres faisant fonction de « poubelles éthiques » dans la lutte contre le gaspillage alimentaire [lire]. En outre, l'aide alimentaire contribue, à bon compte, au maintien de la paix sociale.

### **Encadré : Insécurité alimentaire et aide alimentaire aux États-Unis**

Aux États-Unis, environ 10 % des ménages vivaient en situation d'insécurité alimentaire en 2021, dont environ 4 % en situation critique. Cela concernait surtout des familles monoparentales, des Afro-Américains, des Hispaniques, et des femmes seules.

Les dépenses d'aide alimentaire ont augmenté régulièrement depuis 1980, avec deux fortes accélérations au moment de la crise alimentaire (entre 2008 et 2013) et depuis le début de la pandémie de COVID-19 (voir Fig.2).

**Fig.2 : Dépenses d'aide alimentaire aux États-Unis entre 1980 et 2021**



On estime que près de **17 millions de personnes** n'ont pas mangé à leur faim en 2011, soit **5,5 % de la population totale**, tandis que **48,8 millions d'États-Unis** (16 % du total) avaient recours à l'aide alimentaire à un moment ou un autre de l'année. Les dépenses d'aide alimentaire représentaient environ **110 milliards de dollars**.

En 2021, **13,5 millions de ménages**, soit **10,2 % du total**, étaient en situation d'insécurité alimentaire, tandis que **41,5 millions de personnes** (12,5 % de la population totale) participaient au programme SNAP qui représente environ 60 % des dépenses d'aide alimentaire. Le montant total de l'aide alimentaire était de l'ordre de **180 milliards de dollars**.

Source: [ERS/USDA - Service de recherche en économie du Département états-unien de l'agriculture](#).

### **Être pauvre coûte cher**

Comme cela a déjà été dit sur [lafaimexpliquee.org](#), la faim est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté [lire].

Dans un article paru dans le New York Times [[lire en anglais](#)] portant sur la pauvreté aux États-Unis, mais dont les arguments semblent pertinents pour un grand nombre de pays, notamment en Europe, et particulièrement en France, Matthew Desmond, professeur de sociologie à l'université de Princeton, cherche à expliquer pourquoi, malgré d'énormes dépenses sociales<sup>2</sup>, la pauvreté persiste dans le cas des États-Unis, touchant entre 10 % et 15 % des États-Uniens selon les circonstances économiques et politiques.

En résumé, la réponse de Desmond est : être pauvre coûte cher.

Les principaux arguments (illustrés par des exemples) lui servant à étayer son affirmation comprennent :

- Quand bien même les pauvres ont accès à des biens de consommation bon marché produits en masse, pour eux, le logement, les services publics et les soins médicaux sont hors d'atteinte.
- Dans les quartiers pauvres, les loyers sont surfacturés par rapport à la qualité et la valeur des logements fournis, même en l'absence de pénurie. Les loyers y augmentent plus vite qu'ailleurs, dans la mesure où les pauvres n'ont pas le choix de changer de quartier, et les propriétaires y font davantage de profit qu'ailleurs. Les pauvres n'ont pas non plus accès aux prêts hypothécaires.
- Des travailleurs illégaux (par exemple les immigrants clandestins) sont rémunérés en dessous du salaire minimal et leurs heures supplémentaires ne sont souvent pas payées. Ils sont obligés d'accepter de telles conditions, car ils sont désespérément à la recherche d'un emploi.
- Une grande partie des travailleurs ont des salaires bas. La délocalisation des emplois industriels vers des pays où le travail est bon marché a contribué à réduire l'offre et maintenir basses les rémunérations, surtout quand les syndicats ont perdu leur influence et leur pouvoir. Les conditions de travail se dégradent et la ségrégation envers les personnes racialisées entraîne davantage de pauvreté pour ces groupes de population.
- Dans les banques, les frais de découvert sont outranciers, souvent plusieurs fois le montant du découvert. C'est une source majeure de profit pour les banques. Ils sont majoritairement payés par les détenteurs de petits comptes. Une portion notable des pauvres (environ 5 % aux États-Unis) n'ont pas de compte bancaire, et ils doivent encaisser leurs chèques dans des agences d'encaissement de chèques, à un coût prohibitif<sup>3</sup>. En outre, ne pas avoir de compte en banque rend l'obtention d'un emploi plus difficile.



<sup>2</sup> Cependant, une partie considérable des dépenses sociales budgétisées n'atteignent pas leurs bénéficiaires prévus. Par exemple, dans le cas du programme TANF états-unien (Assistance temporaire aux familles dans le besoin) une étude a montré que «pour chaque dollar budgétisé, les familles pauvres n'ont perçu que 22 cents» [[lire en anglais](#)].

<sup>3</sup> En 2020, 1,6 milliard de dollars ont été payés aux États-Unis pour encaisser des chèques !

En d'autres termes : «La pauvreté ne correspond pas simplement à une situation où l'on n'a pas assez d'argent. C'est une situation où l'on n'a pas assez de choix et les autres en profitent à vos dépens ».

## Quelles solutions ? Pourrait-on envisager une sécurité sociale alimentaire ?

Que pourrait-on faire pour améliorer la sécurité alimentaire des plus pauvres, sans avoir recours à l'aide alimentaire ?

Des solutions ponctuelles comme le programme des repas à 1 euro pour les étudiants ou des magasins subventionnés pour les ménages à bas revenus peuvent être utiles, où l'on peut trouver des produits à prix réduits. Les magasins subventionnés, notamment, peuvent rendre au moins une partie du pouvoir de choix de ce qu'ils mangent aux consommateurs pauvres.

En 2017, en France, l'idée d'une sécurité sociale alimentaire fut avancée par [ISF-AgriSTA](#). Cette sécurité sociale alimentaire suivrait le modèle du régime général de la sécurité sociale instauré en France après la Seconde Guerre mondiale et proposerait une solution systémique, au lieu d'approches ponctuelles.

L'idée a abouti à une proposition de sécurité sociale alimentaire en 2020, appuyée par un groupe d'organisations de la société civile.<sup>4</sup> Elle saisit le prétexte du développement de l'aide alimentaire pour proposer un système de sécurité sociale alimentaire pouvant transformer le système alimentaire en profondeur.

Il repose sur trois principes de base :

- L'**universalité** de l'accès.
- Le **conventionnement** des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement.
- Le financement par la création d'une **cotisation sociale** à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

Concrètement, une carte vitale de l'alimentation donnerait accès à des produits alimentaires conventionnés pour un montant de 150 euros<sup>5</sup> par mois et par personne, ce qui est supérieur au budget alimentaire moyen des personnes en situation précaire et est équivalent à environ 60 % des dépenses alimentaires moyennes par habitant en France. Le conventionnement, quant à lui, entraînerait très probablement de profonds changements dans le système alimentaire avec des conséquences sur la structure et le fonctionnement de la distribution et de la transformation, et de la production agricole.

La sécurité sociale alimentaire nécessiterait donc un budget total de l'ordre de 118 milliards d'euros par an qui serait financé par une cotisation sociale représentant 8 % du PIB. L'assiette de cette cotisation et sa forme est encore à l'étude. Les options en discussion sont une cotisation liée aux salaires ou à la valeur ajoutée des entreprises. La

---

<sup>4</sup> [Ingénieurs sans frontières Agrista](#), [Réseau Salarariat](#), [Réseau Civam](#), [la Confédération paysanne](#), [le Collectif Démocratie Alimentaire](#), [l'Ardeur](#), [l'Ufal](#), [Mutuale](#), [l'Atelier Paysan](#), [les Ami.es de la Confédération paysanne](#), [VRAC](#), les Greniers d'Abondance, le Collectif les pieds dans le plat, le Réseau GRAP, [le Miramap](#) et [le Secours Catholique](#).

<sup>5</sup> Les chiffres mentionnés ici sont en euros de 2020 et devraient être réactualisés en fonction de l'évolution des prix des produits alimentaires.

part relative des cotisations patronales et des cotisations salariales est, elle aussi, en discussion.

À l'heure actuelle, les conditions politiques, en France, ne sont guère favorables à la mise en place d'un tel système. Mais cette proposition pourrait faire l'objet de discussions lors d'échéances électorales futures.

En attendant que les responsables politiques réagissent et progressent dans leur (très faible niveau de) réflexion sur la transition vers une alimentation plus durable (du point de vue social, économique et environnemental), il est fort probable que l'aide alimentaire continuera de croître en importance, poussée par les conditions inflationnistes actuelles. Se même, les effets délétères de la situation actuelle continueront de se faire sentir pour les groupes de population les plus pauvres.

Le contexte présent est d'autant plus défavorable à la mise en œuvre d'une sécurité sociale alimentaire que la tendance est à l'augmentation des dépenses militaires au détriment de dépenses sociales, qui sont de plus en plus critiquées, voire remises en cause.

[Materne Maetz](#)  
(mars 2023)

---

Pour en savoir davantage

Lire :

- Matthew Desmond, [Why poverty persists in America](#), New York Times, 2023 (en anglais).
- Bonzi, B., [La France qui a faim - Le don à l'épreuve des violences alimentaires](#), Éditions du Seuil, 2023.
- FFBA, [Etude «Profils» qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ?](#) Fédération française des banques alimentaires, 2023.
- ERS/USDA, [Food Security and Nutrition Assistance](#), 2022 (en ligne, consulté en mars 2023) (en anglais).
- Retière, J.N. et Le Crom J.P., [Une solidarité en miettes - Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours](#) - Presses Universitaires de Rennes, 2018.
- Rymarsky C. et M-C Thirion, [La faim cachée - L'aide alimentaire en France](#), Éditions Charles Léopold Mayer, La librairie FPH, 1997.

Écouter :

- [Aide alimentaire : état d'urgence](#), France Culture, 2023.

Sélection d'articles déjà parus sur [lafaimexpliquee.org](http://lafaimexpliquee.org) et liés à ce sujet :

- [La pandémie de la COVID-19 frappe plus fort les zones urbaines et les femmes](#), 2021.
- [En Europe, une des régions les plus riches du monde, plus d'une personne sur six vit dans la pauvreté](#), 2019.

- [Les frontières dans l'économie mondialisée - Contrôle de la main-d'œuvre, mobilité des marchandises et des capitaux, pérennité des profits et creusement des inégalités](#), 2018.
- [Le creusement des inégalités dans le monde constitue une menace pour la stabilité sociale et politique](#), 2017.
- [La faim progresse dans les pays riches](#), 2014.
- [Idée reçue 8 : la faim est la conséquence de la pauvreté](#), 2012.
- [Deux «revenants» menacent la France: la pauvreté et la faim](#), 2012.